

Question 7

« Chaque échantillon doit être précédé d'une page de présentation distincte sur laquelle le soumissionnaire précisera le nom de la ressource ayant effectué la traduction, la date de la traduction (mois et année) ainsi que le nom, le titre et les coordonnées du client. De plus, la ressource qui a effectué la traduction doit signer et dater la page de présentation pour confirmer que la traduction est le fruit de son travail. Les signatures électroniques sont acceptées. »

Nom, le titre et les coordonnées du client? Nom du demandeur ou nom de la compagnie? Coordonnées, email du demandeur ou adresse de la compagnie?

Réponse 7

Le nom de la personne ayant demandé la traduction, son titre (nom du ministère, de l'organisme ou de l'entreprise et titre de la personne) et ses coordonnées (courriel ou numéro de téléphone) doivent figurer sur la page de présentation.

Question 8

Quel est le nombre approximatif de mots traduits l'an dernier?

Réponse 8

Le CRSNG a traduit à l'interne ou fait traduire à contrat environ 900 000 mots entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Question 9

Si le CRSNG attribue plusieurs contrats par suite de la présente offre à commandes, comment le travail sera-t-il réparti entre les soumissionnaires retenus?

Réponse 9

Jusqu'à trois (3) contrats peuvent être attribués sur la base d'une rotation avec droit de premier refus. Le montant de chaque contrat sera divisé en parts égales.

Question 10

À l'heure actuelle, quel est le nombre de fournisseurs offrant des services de traduction de l'anglais vers le français au CRSNG?

Réponse 10

À l'heure actuelle, le CRSNG a conclu des contrats avec deux (2) fournisseurs de services de traduction de l'anglais vers le français. L'organisme a également signé une entente-cadre pour la prestation de services linguistiques avec Services publics et Approvisionnement Canada, par l'intermédiaire du Bureau de la traduction.

Question 11

Quelle est la composition de votre équipe de traduction (p. ex., traducteurs, réviseurs gestionnaires de projets ou coordonnateurs)?

Réponse 11

L'équipe des Services linguistiques comprend un gestionnaire, un coordonnateur, quatre (4) traductrices-réviseuses (de l'anglais vers le français) et une réviseuse Web principale.

Question 12

La demande de propositions a-t-elle pour but de permettre une réduction de l'effectif à l'interne?

Réponse 12

L'objectif n'est pas de réduire l'effectif à l'interne.

Question 13

La présentation des nouveaux tableaux de prix (à la suite de la modification du 19 mars) ne permet pas de définir de manière réaliste et équitable des prix comparables entre fournisseurs sans avoir une pondération des taux par type de texte et niveau de service. Le fait de calculer un taux au mot en moyenne pour chaque année sur 5 ans sans tenir compte de cette pondération aboutira nécessairement à un résultat erroné.

De plus, vous demandez que l'offre financière prise en compte soit la somme des taux moyens au mot et des taux moyens horaires ce qui est encore moins significatif.

Pourriez-vous réviser vos tableaux en les pondérant ou tout simplement ne pas faire de moyennes telles quelles sont définies et encore moins additionner des taux / mots avec des taux horaires.

Réponse 13

Les barèmes de prix ne seront pas modifiés.

Question 14

La pièce jointe 1 de la partie 4, « Critères techniques », indique ce qui suit à la page 18 : « L'expérience doit être démontrée en citant des exemples précis de travaux réalisés en rapport avec les critères d'évaluation spécifiques ». Faut-il fournir la description d'un seul document traduit par les ressources proposées? Ainsi, lorsqu'il est indiqué : « tout en faisant référence aux numéros de pages et de projets indiqués dans le curriculum vitae », veut-on dire que le CRSNG demande des exemples de projets précis auxquels le client a attribué un numéro de projet? Nous voulons établir un lien entre le critère noté N2, Expérience des ressources proposées, par exemple, où le CRSNG demande aux soumissionnaires de « présenter, sous forme de texte ou de tableau, un résumé de l'expérience de chaque ressource

proposée, y compris le nombre d'années d'expérience de la prestation de services... » et le critère obligatoire O1, qui n'indique pas précisément de quelle façon le soumissionnaire devrait démontrer l'expérience des ressources. Le critère obligatoire O2 ne l'indique pas non plus lorsqu'il s'agit de fournir un CV pour chacune des ressources proposées. Le chargé de projet pourrait-il préciser si le CRSNG veut que les soumissionnaires donnent des exemples de projet ou de travail précis lorsqu'il est question de l'expérience des ressources en fournissant des documents que chacune a traduits ou s'ils peuvent simplement fournir un résumé de l'expérience de la ressource?

Réponse 14

Le soumissionnaire est libre de présenter l'information comme il le souhaite. Par contre, cette information doit être structurée, intelligible et suffisamment étayée pour permettre l'évaluation de la proposition conformément aux critères établis. Par exemple, des renvois peuvent être faits vers une section ou une page pertinente de la proposition.

Question 15

Dans quelle mesure la réponse fournie dans le tableau doit-elle être détaillée? Je précise ma question : Dans la pièce jointe 1 de la partie 4, il est indiqué que « les soumissionnaires sont priés d'indiquer, en regard de chaque critère, le ou les numéros de pages de leur offre où est traitée l'exigence identifiée dans le critère » et que « les réponses doivent être saisies directement dans la matrice ». Nous comprenons l'énoncé indiquant que « le fait de copier dans les tableaux des termes tirés de l'appel d'offres ou d'une description de projet ne constitue pas une démonstration du respect de l'exigence » et il est clair que le soumissionnaire doit indiquer le numéro de page où l'information détaillée se trouve dans la proposition. Toutefois, dans quelle mesure le soumissionnaire doit-il fournir de l'information détaillée dans les tableaux comme tels? Notre question vise à nous permettre de fournir aux évaluateurs suffisamment d'information : 1) sans toutefois qu'ils jugent l'information redondante par rapport à l'information détaillée fournie de façon détaillée ailleurs dans le document; 2) de ne pas reprendre dans les tableaux de l'information qui se trouve dans le corps de la proposition. Est-ce que c'est au soumissionnaire de déterminer l'information à fournir?

Réponse 15

Le soumissionnaire est libre de présenter l'information comme il le souhaite. Par contre, cette information doit être structurée, intelligible et suffisamment étayée pour permettre l'évaluation de la proposition conformément aux critères établis. Par exemple, des renvois peuvent être faits vers une section ou une page pertinente de la proposition.

Question 16

En ce qui concerne les échantillons, nous avons cru comprendre que la section IV devait renfermer un (1) fichier comprenant tous les échantillons ainsi que les pages d'accompagnement. Or, au critère O-4 (page 22), il est indiqué que « le texte original (en anglais) et la traduction (en français) doivent être soumis dans une pièce jointe distincte ». Veuillez clarifier.

Réponse 16

Le texte original (en anglais) et la traduction (en français) des échantillons doivent être soumis dans **UNE SEULE** pièce jointe.

Question 17

À la page 18, il est indiqué que « les réponses doivent être saisies directement dans la matrice, en expliquant comment chaque critère a été satisfait, tout en faisant référence aux numéros de page et de projets indiqués dans le curriculum vitae ». Veuillez confirmer que les soumissionnaires peuvent indiquer uniquement des renvois aux pages pertinentes dans le tableau, mais fournir des réponses complètes aux exigences dans le texte principal de la proposition.

Réponse 17

Le soumissionnaire est libre de présenter l'information comme il le souhaite. Par contre, cette information doit être structurée, intelligible et suffisamment étayée pour permettre l'évaluation de la proposition conformément aux critères établis. Par exemple, des renvois peuvent être faits vers une section ou une page pertinente de la proposition.

Question 18

Le CRSNG indique qu'il entend attribuer jusqu'à trois (3) contrats par suite de la demande de propositions. Veuillez indiquer comment le travail sera réparti entre les soumissionnaires retenus. La façon d'attribuer le travail sera-t-elle prédéterminée ou fondée sur le niveau de satisfaction global du CRSNG à l'égard du travail de chaque fournisseur?

Réponse 18

Le travail sera attribué à tour de rôle à chaque fournisseur (avec droit de premier refus). Le montant de chaque contrat sera divisé en parts égales.

Question 19

En complétant les nouveaux tableaux de votre appel d'offres, je n'arrive pas à comprendre la structure du nouveau barème des prix.

- 1) Le CRSNG me demande d'ajouter le taux par mot pour la première année aux taux pour les quatre années optionnelles suivantes, dans quatre catégories à la fois, ce qui donne un chiffre arbitraire bien fois plus élevé qu'il ne devrait l'être, si le Conseil veut savoir quel taux je propose en moyenne. Ne devrais-je pas plutôt mettre la moyenne annuelle des taux par mot proposés ?
- 2) Le Conseil demande ensuite un taux horaire pour les révisions, mais là encore, en ajoutant cinq années de taux horaires, dans quatre catégories à la fois, j'obtiens un chiffre arbitraire bien plus

élevé qu'il ne devrait l'être. Ne devrais-je pas plutôt mettre la moyenne du taux horaire proposé pour chaque année ?

- 3) Enfin, le Conseil me demande d'ajouter cinq années de taux de traduction par mot à cinq années de taux horaires pour les révisions, alors que normalement un soumissionnaire sépare ces deux chiffres dans son offre. De plus, un soumissionnaire calcule normalement l'offre financière sur la base d'un nombre donné de mots à traduire pour l'année et d'un nombre d'heures de révision à effectuer. Or, je ne trouve nulle part dans l'appel d'offres ne serait-ce qu'une estimation approximative du travail à effectuer. Sinon, comment évaluer le cout proposé?

J'espère recevoir des clarifications à ce sujet.

Réponse 19

Les barèmes de prix ne seront pas modifiés.

Le CRSNG a traduit à l'interne ou fait traduire à contrat environ 900 000 mots entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.